



Le 04 juillet 2019

Le président

Tel : 05 56 26 08 38 – 06 80 05 61 73

mail : m.bovio@laposte.net

A Monsieur Le Président du Conseil Général de la Gironde

Monsieur le Président,

Nous avons relevé vos propos parus dans le journal Sud-Ouest du 24/06/2019.

Vous déclarez : « La volonté de préservation de la biodiversité est un principe fondamental pour nous. Nous essayons désormais d'être précautionneux sur toutes les infrastructures que nous construisons. Par exemple, nous n'allons pas construire une rocade du Bassin d'Arcachon mais mettre en place un schéma concerté de déplacements durables et de mobilités douces du Bassin ».

Notre association Bétey Environnement (Andernos les Bains) se félicite de cette position. Fidèles participants dès le début, aux réunions de concertation mises en place par le département sous le titre de « Projet de Déplacements Durables au Nord Bassin », nous n'avons cessé de dénoncer la solution d'une rocade pour le Nord Bassin, en doublement de la D3, au nord de l'urbanisation actuelle, coupure totale, en forêt, des bassins versants de tous les ruisseaux qui apportent leurs eaux au nord du Bassin. Nous continuons d'argumenter pour une forme diversifiée de déplacements dont la dorsale serait un transport en commun en site propre.

L'arrêté du Conseil Départemental du 16/10/2016, alinéa 3 stipule : « les collectivités confirment l'orientation forte préconisée dans le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin et confortée par la très grande majorité des participants : il s'agit de proposer une évolution de la mobilité qui favorise les modes alternatifs à la voiture au premier rang desquels les transports en commun.... »

Forts de cette position, quelle ne fut pas notre surprise de voir proposer, à l'issue de la première session de concertation, par la commission ad hoc, un choix de solutions prônant exclusivement la construction d'une voie en pleine forêt au nord des urbanisations. Ce qui à l'évidence n'est pas un moyen d'inciter les automobilistes à faire évoluer leur comportement !

Nous avons dénoncé cette imposture qui est celle de ne tenir aucun compte ni de l'arrêté cité plus haut, ni des nombreuses argumentations développées en faveur d'un transport en commun en site propre.

La suite de la « concertation » (que nous fûmes donc amenés à mettre désormais entre guillemets) s'établit alors sur le seul choix du passage de la route, scénario auquel nous avons refusé de participer.



Nous avons, de plus, relevé la déclaration de la Commission Permanente du Département de Gironde en date du 11/02/2019 qui parle d'étudier le projet de nouvelle voie de transit en arrière des communes.

Ce manque de clarté est profondément regrettable. Que de temps perdu, que d'énergie gaspillée. Il est plus que temps d'être clair, d'être volontaire, de mobiliser les instances qui doivent résolument assumer la décision qui devra prendre en compte les directives sur la biodiversité et sur les évolutions des modes de déplacement.

Je reviens donc sur votre déclaration au journal Sud-Ouest du 24 juin 2019. « ...nous n'allons pas construire une rocade du Bassin d'Arcachon... ». Cette déclaration nous paraît mériter une plus grande clarté, et surtout une mise en action rapide de tout ce qu'elle implique :

- abandonner officiellement les scénarios 2 et 3 établis dans le dossier de « concertation » de mai 2018,
- mobiliser les collectivités locales pour intégrer dans le SCoT en élaboration les projets de déplacements durables en adéquation avec les prévisions d'aménagements et d'urbanisation,
- mobiliser la Coban qui doit être le maître d'œuvre des projets,
- créer une commission réunissant le Sybarval, la Coban, le Département de la Gironde et la Région Nouvelle Aquitaine et où seront invitées des associations partenaires pour répartir et associer les responsabilités, les mises en action, les financements.

Nous sommes convaincus que vous mesurez la portée de cette déclaration qui ne prendra tout son sens que lorsqu'elle sera suivie d'une action menant à son terme la mise en place de solutions durables et respectueuses de l'environnement au problème grandissant des déplacements dans toutes les communes qui bordent le Bassin d'Arcachon dont l'équilibre écologique est déjà fragilisé par l'accroissement de la population.

Recevez, monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Michel Bovio